

## Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservi au Monitet belge



Déposé au greffe du Tribunal de l'entreprise de Liège, division Dinant le

1 5 JAN, 2019

Le gfeffie

N° d'entreprise :

0717782479

Dénomination

(en entier): JE Racing

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Adresse complète du siège : rue de Walzin 1 5500 Dréhance (Dinant)

## Objet de l'acte : cession de parts et nomination d'un directeur technique

D'un procès-verbal sous seing privé daté du 10 janvier 2019, il résulte qu'en date du 10 janvier 2019, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société privée à responsabilité limitée « JE Racing », ayant son siège social à 5500 Dréhance (Dinant), rue de Walzin 1, Registre des Personnes Morales de Dinant 0717.782.479, constituée suivant acte reçu par le Notaire associé Quentin Delwart à Dinant le huit janvier deux mil dix-neuf, publié par extraits aux annexes du Moniteur Belge du dix janvier deux mil dix-neuf sous le numéro 19301552, dont les statuts n'ont pas été modifiés à ce jour.

L'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

A l'unanimité, suite aux cessions de parts intervenues le 10 janvier 2019, l'assemblée confirme la nouvelle répartition des parts, à savoir :

- Monsieur Eric Houillet, domicilié à 5500 Dréhance (Dinant), Rue de Walzin 1, est propriétaire de 38 parts sociales sans mention de valeur nominale, représentant chacune 1/100ème de l'avoir social ;
- Monsieur Julien Beaujot, domicilié à 5561 Celles (Houyet), Hubaille 2/B, est propriétaire de 37 parts sociales sans mention de valeur nominale, représentant chacune 1/100ème de l'avoir social;
- Monsieur François Michaux, domicilié à 5500 Bouvignes (Dinant), rue Fétis 39, est propriétaire de 25 parts sociales dans mention de valeur nominale, représentant chacune 1/100ème de l'avoir social.

Deuxième résolution

A l'unanimité, l'assemblée décide de nommer en qualité de directeur technique, à dater du 08/01/2019 et pour une durée indéterminée, Monsieur François Michaux précité, lequel accepte expressément cette fonction.

Déposé en même temps qu'un original dudit procès-verbal sous seing privé daté du 10 janvier 2019. Quentin Delwart, Notaire associé à Dinant.

Mentionner sur la dernière page du Volet B:

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).